



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 1352

Texte de la question

RÉFORME DU LYCÉE

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous avez réuni, ce matin, les représentants des parents d'élèves et des chefs d'établissement pour leur présenter, une fois encore, vos mesures contre la violence scolaire. Mais, vous le savez bien, le premier rempart à la violence scolaire, c'est d'abord des enseignants formés (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP*) qui permettent à leurs élèves de bâtir un vrai parcours de réussite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

La formation des enseignants est d'autant plus indispensable que les élèves ont changé : le métier d'enseignant ne se résume plus à la simple transmission des savoirs.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Démago !

M. Yves Durand. Le constat que je viens de faire, les membres de la mission d'information sur la réforme des lycées l'ont entendu pendant des mois, au cours de leurs auditions des représentants des acteurs des lycées et lors de leurs déplacements dans les établissements scolaires. Il faut mieux préparer les enseignants à leur futur métier en développant l'alternance entre la pratique et la formation théorique : voilà ce que préconisent les députés socialistes dans leur contribution à cette mission d'information en proposant d'instituer une formation en alternance dans le cadre d'un pré-recrutement des enseignants. Mais, monsieur le ministre, c'est aussi ce qui est proposé dans le livre *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, que vous avez publié en 2002 ! Alors pourquoi avez-vous supprimé les IUFM ?

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Scandaleux !

M. Yves Durand. Il était certes nécessaire de les réformer, mais certainement pas de les supprimer sans les remplacer. Pourquoi avez-vous supprimé les stages rémunérés pour les jeunes enseignants - même si vous avez dû repousser l'application de cette mesure pour tenter d'éteindre le feu ?

Vous le savez bien, monsieur le ministre, ce fossé entre vos déclarations et vos actes est à l'origine de la défiance à votre égard. Or rien ne se fera sans la confiance des enseignants.

Ma question est simple : quand le ministre de l'éducation nationale d'aujourd'hui respectera-t-il les engagements pris par Xavier Darcos hier ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur Yves Durand, je vous remercie de suivre si attentivement mes diverses publications et ma longue carrière. (*Sourires.*) Vous pourrez au moins reconnaître une chose à ma carrière : elle a toujours visé à essayer de comprendre ce qui se passe à l'éducation nationale ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) C'est précisément parce que je souhaite que les enseignants soient formés de la manière la plus concrète possible que je veux faire la part des choses : non, les enseignants ne sont pas faits pour être des policiers ou pour s'occuper de la sécurité ; oui, il faut mettre en place des dispositifs qui leur permettent de travailler en sécurité. Sur ce point, je ne changerai pas d'avis. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marcel Rogemont. On supprime des enseignants et on crée des policiers !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Oui, il faut que les enseignants soient formés. Qui le conteste ou le discute ? Non seulement ils vont l'être, mais mieux qu'auparavant puisqu'ils auront une année de

plus de formation générale, mais aussi de formation spécialisée car ils pourront intégrer des masters professionnalisés qui les prépareront directement à leur métier. Enfin, lorsqu'ils passeront leur concours à bac + 5, après leur master, ils seront mis en alternance, comme vous le souhaitez, monsieur Durand. Ils partageront alors leur temps de service entre l'enseignement et la formation. Ils ne seront pas dans des lieux où ils entendront seulement parler de l'école, mais dans l'école elle-même, dans les classes. Vous le voyez, il me semble qu'il y a une très grande continuité entre ce que j'ai toujours dit et ce que chacun est en droit de souhaiter : des enseignants mieux formés et plus près du terrain. Mais ne soyons pas angéliques : pour que ces enseignants mieux formés, y compris par l'alternance, puissent travailler sereinement, il faut que les écoles soient pacifiées. Pour y parvenir, il faut se donner les moyens de sanctuariser l'école : c'est ce que ce gouvernement va faire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1352

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 mai 2009